



- Informations sur l'ANA
- Liens
- S'abonner

Services

BIOGRAPHIES



Les dernières nouvelles



Le 112, numéro d'urgence unique de l'UE

Depuis décembre 2008, ou qu'ils soient sur le territoire de l'Union européenne, les citoyens de l'UE peuvent appeler gratuitement les services d'urgence en formant le 112, le numéro d'urgence unique, à partir de téléphones fixes et mobiles. Toutefois, un Européen sur quatre seulement sait que ce numéro existe dans les autres Etats membres et presque trois personnes sur dix ayant appelé le 112 dans d'autres pays se sont heurtées à un problème linguistique. Aujourd'hui, la Commission, le Parlement

européen et le Conseil ont déclaré le 11 février "Journée européenne du 112" afin de promouvoir le numéro d'appel unique et d'inciter les autorités nationales à le rendre plus multilingue.

"Le numéro d'urgence européen devrait cesser d'être le secret le mieux gardé d'Europe. Nous avons un numéro d'appel unique, le 112, qui fonctionne pour toutes les urgences, dans tous les Etats membres et pour tous les citoyens qui en ont besoin. Il est inacceptable que moins d'un quart des citoyens connaissent le 112 ou que des barrières linguistiques empêchent les voyageurs qui appellent le 112 de communiquer avec l'opérateur", a déclaré Viviane Reding, la commissaire européenne chargée des télécommunications.

"L'UE doit s'efforcer de garantir la sécurité de nos 500 millions de citoyens tout comme elle s'est efforcée de garantir leur droit de circuler librement entre les 27 pays. La première journée européenne du 112 devrait sensibiliser les autorités nationales à la nécessité d'améliorer le nombre de langues disponibles dans leurs centres d'urgence 112 et faire connaître davantage ce numéro".

Selon une enquête menée dans toute l'UE pour le compte de la Commission européenne, 94 % des citoyens de l'UE estiment qu'il est utile de disposer d'un numéro d'appel unique accessible dans toute l'UE.

[IMPRIMER](#)

[RETOUR](#)

Lundi 16/02/2009

